



CENTRO DOCUMENTAZIONE ANTROPOS
PER I DIRITTI DELL' UOMO E DEI POPOLI
31, Via Settevene Palo, 00052 Cerveteri
Tel. 06\9953083

Spett. MONDOTV
C.A. di MONICA CORRADI

Cerveteri 19/06/2003

Cara Monica,

sottopongo alla tua attenzione il progetto UNA CASA-SCUOLA PER BAMBINI
a Kindele-Kinshasa (Congo).

Conosco personalmente la situazione misera di questa zona della periferia di Kinshasa.
Oltre il progetto per esteso, già in tuo possesso, ti invio questa scheda che è di più facile
consultazione:

UNA CASA-SCUOLA PER BAMBINI

L'associazione che chiede: CAFID (Centre d'Accompagnement des Filles Desoeuvrees)

Mail: cafidong@yahoo.fr

CAFID-ONG, vista la multiforme crisi che il paese attraversa e il contesto sociale molto vulnerabile
in cui si trova la donna e specialmente la ragazza madre e quindi i relativi bambini, dal 15/09/2001
opera nel quartiere di Kindele.

Nel quartiere di Kindele comune di Montgafula (Kinshasa-R.D. del CONGO)

Creazione di una CASA-SCUOLA gratuita per bambini con educatori adatti all'uopo.

Garante in Congo: P. Eliseo Tacchella, mission. comboniano. Mail: Eliseotacchella@yahoo.fr

Età dei bambini beneficiari: dai 3 ai 5 anni

OBIETTIVI: promuovere l'educazione del bambino, assicurare la protezione del bambino in vista
di una crescita sana e normale e permettere al bambino di sviluppare la sua personalità.

STRATEGIE: dividere in bambini in tre classi per riportarli a livelli accettabili, programmare le
lezioni in cinque giorni settimanali, apprendimento di nozioni elementari del vivere civile,
orientamento alla scuola primaria (6 anni).

MEZZI: Propri, risorse umane (i membri di CAFID ed esperti), risorse materiali: CAFID mette a
disposizione il terreno per l'erigenda CASA DEL BAMBINO.

SPESA TOTALE del progetto 20.000 E. compreso monitoraggio.

Ti ringrazio per la disponibilità e la collaborazione dimostrata e rimango a tua disposizione
per ulteriori chiarimenti.

Con stima,
Antonio Sofia

UNE MAISON D' ENFANTS A KINDELE

ORGANISME FINANCIER:

ADRESSE DU DEMANDEUR: CENTRE D' ACCOMPAGNEMENT DES
FILLES DESOEUVREES (CAFID)

RUE KOLWEZI N°99, QUARTIER

KINDELE COMMUNE DE MONTNGAFULA.

E-Mail: [Cafidong\(Z~yahoo.fr\)](mailto:Cafidong(Z~yahoo.fr))

Tél: (00243) 818 135077/815087532

| | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| AGE DES ENFANTS BENEFICIAIRES | : 3 à 5 ans |
| OBJET DU PROJET | : MAISON D' ENFANTS A KINDELE |
| COUT DU PROJET | : 18.000,00 EUROS |
| Contribution locale | 2 000, 00 Euros |
| Aide sollicitée | 16 000, 00 Euros |

NOMBRE D'ENFANTS BENEFICIAIRES: 120 enfants

CONCEPTION ET EXECUTION : CAFID

PERIODE D'EXECUTION : DES LE FJNANCEMENT

I. BREVE PRESENTATION DU CAFID

La crise multiforme que traverse notre pays n'épargne aucune de ses couches sociales, notamment les couches les plus vulnérables d'où se retrouvent la femme (particulièrement la fille mère) et l'enfant.

Cette situation est plus alannante dans les quartiers périphériques de Kinshasa caractérisés par une pauvreté extrême qui favorise la corruption des mœurs avec comme conséquences entre autre l'émergence du phénomène «**file mère et l'enfant délaissée**» condamné à un avenir incertain

Préoccupés par cette situation nous, les jeunes filles universitaires habitant la commune de Mont-Ngafula, en association avec les fihies mères affranchies de la vallée de Kindele avons mis sur pieds, le 15 Septembre

2

2001, une Organisation Non Gouvernementale de Développement dénommée « Centre D'Accompagnement des Fuies Désceuvrées » en sigle CAFID.

Les activités de l'ONG CAFID s'orientent sur 4 volets

a) La prise en charge morale, matérielle et psychosociale des fihies mères et des enfants en situation difficile.

-Distribution des vivres (23/03/2002, 16/06/ 2002, 19/09/2002 , 4/12/2002)

-Distribution des vêtements (16/02/2002, 16/06/2002)

-Prise en charge scolaire des 10 enfants (Année scolaire 2002-2003)

-Assistance médicale permanente

b) formation professionnelle et encadrement des filles mères dans les activités génératrices des revenus

Grâce à l'appui financier du centre de réinsertion des enfants abandonnés CREA en sigle, CAFID a organisé:

-Session de formation sur l'apprentissage des métiers aux 35 filles mères de l'association (du 21 au 31 août 2002)

-L'activité du petit commerce (dépôt des pains)

e) Organisation des sessions de formation.

Education civique : Droit de l'enfant (27/06/2002)

-Nutrition : Comment lutter contre la mainutrition
(26/06 au 3/08/ 2002)

Hygiène et santé : La femme et la santé (12/10 jusqu' à nosjours)

d) Causeries conscientisantes et éducatives permanentes Dans le souci

d'assurer la protection de l'enfant né de la fille mère dés-~uvrée et abandonné par son père de la vallée de Kindele. Le CAFID en tant organisation Non Gouvernementale de Développement prend l'initiative d'encadrer les enfants à leur offrant un cadre éducatif pour les préparer à un avenir meilleur.

3

II. LOCALISATION DU PROJET

Notre projet a pour champ d'action la commune de Mont-Ngafula, précisément le quartier de Kindele,

Ce quartier est situé au SUD-OUEST de la capitale dans la vallée de FUNA.

Cette vallée connaît un problème de mal lotissement, d'où l'accessibilité du quartier paraît difficile suite au mauvais état de la route.

Il est important de noter qu'il est limité au Sud par la Mission CATHOLIQUE de Kimwenza, au Nord par la commune de MAKALA, à l'Ouest par les quartiers MAMA-YEMO et MASANGA MBILA et à l'Est par les plateaux des professeurs de l'Université de Kinshasa.

Kindele est habité par une population venue principalement des communes autrefois périurbaines (NGABA, MAKALA, BUMBU....)

Compte tenu de la hausse du coût du loyer et du revenu modeste, la plupart des personnes habitant les communes précitées ont vendues leurs maisons pour aller construire à Kindele à moindre frais.

Cette population double tous les deux ans, d'où la conséquence de l'accroissement naturel (7% par an) Le taux de mortalité est de 0, 32% Une famille compte en moyenne huit (8)

La majorité de la population de Kindele est essentiellement jeune dont il y a beaucoup des filles que les garçons, et elle s'élève à 8.927 habitants.

Etant donné la paupérisation de la population le revenu de Kindele est modeste. D'où la formation des garçons est privilégiée au détriment de celle des filles qui doivent rester aux côtés de leurs mères pour les aider dans les travaux de ménage.

Les femmes de Kindele pratiquent l'agriculture de subsistance axée sur la culture maraichère, qui leur permet de nourrir leurs familles.

Concernant les infrastructures, Kindele connaît des problèmes qui se traduisent par l'absence des écoles primaires viables.
L'absence des institutions sanitaires adéquates est aussi à déplorer.

4

Bien que Kindele soit situé dans les environs des cliniques universitaires et du centre Médical « ELIBA » (Opus Dei) la population n'a pas accès par manque des moyens.

Kindele vit dans l'économie informelle. Le taux de chômage est très élevé et les rares activités qui s'y pratiquent portent sur l'agriculture de subsistance principalement, la culture maraîchère dans la vallée de FUNA. Cette dernière regorge des porcheries qui appartiennent à certains hauts-cadres de l'administration et des entreprises, procurant de l'emploi à la population de Kinjele.

Il est également constaté la présence de quelques boutiques qui ne sont pas toujours suffisamment achalandées.

III. JUSTIFICATION

La crise socio-économique que traverse notre pays a rendu difficile la prise en charge des enfants par leurs parents.

Le pouvoir d'achat, la viscosité des salaires, l'inflation démographique (8 à 10 personnes par famille) en moyenne.

Cette situation de pauvreté et de manque des perspectives a fait que certains enfants font des travaux durs qui les empêchent de vivre pleinement leur enfance. Des fillettes, servent comme domestique. D'autres désertent carrément le toit familial au profit de la rue et sont souvent sexuellement exploitées.

Pour pallier à cette situation, le CAFID a jugé opportun de créer une maison d'enfants pour l'encadrement des enfants abandonnés car pour devenir homme utile à la société, l'enfant a besoin d'une protection et d'une façon saine et normale dans des conditions de liberté et de dignité.

Ainsi, CAFJD, a pensé de contribuer à la promotion de l'enfant par la création d'un centre éducatif dont la tranche d'âge varie entre 3 et 5 ans, ceci sera bénéfique pour leur croissance, car il ne suffit pas de donner la vie, il faut aussi songer à l'éducation de l'enfant, car Dieu a confié à ses créatures le soin de se développer et de s'épanouir, de se nourrir et d'engendrer.

IV. OBJECTIFS

- Promouvoir l'éducation de l'enfant
- Assurer la protection spéciale de l'enfant en vue d'une croissance saine et normale
- Permettre à l'enfant de développer sa personnalité et à choisir une profession conforme à ses aptitudes et utile à la société.

V. STRATEGIES

- Répartir les enfants en 3 classes pour la remise à niveaux
- Programmer les leçons tous les jours exceptés les samedis et les dimanches, en raison de 4 heures par jour.
- Apprentissage des notions élémentaires de base : dessin, langage, écriture, lecture, récitation, calcul.
- Leçons de morale chrétienne pour apprendre aux enfants les valeurs positives de la vie.
- Orientation dans une école primaire de la contrée dès l'âge scolaire (6 ans)

VI. ACTIONS

- Création d'une maison d'enfants où les leçons seront dispensés gratuitement.
- Mise en place des éducateurs performants en vue d'atteindre l'objectif escompté.

VII. MOYENS

a) Propres (Contribution locale)

- Ressources humaines : Les membres du CAFID et experts.
- Ressources matérielles : Le CAFID met à la disposition de la population (les enfants) un terrain où sera érigé « **la maison d'enfants** »

-Ressources financières : Les dépenses déjà engagées s'élèvent à cinq milles deux cents septante-deux Euros (depuis la date de création ,septembre 2001)

b)Extérieurs (Aide sollicitée)

Le financement attendu est à dix-huit mille Euros.

VII. COUT DU PROJET

| DESIGNATION | QUANTITE | COUT UNITAIRE (en Euros) | COUT TOTAL (en Euros) |
|--------------------------------|----------|------------------------------|----------------------------|
| A.MATERIELS DIDACTIQUES | | | |
| -Manuels de français | 130 | 1,00 | 130,00 |
| -Manuels de calcul | 130 | 1,00 | 130,00 |
| -tableaux | 6 | 50,00 | 300,00 |
| -Boites de craies | 30 | 1,50 | 45,00 |
| -Boites de crayons | 30 | 5,00 | 150,00 |
| -Boites de stylos à bille | 30 | 5,00 | 150,00 |
| -Cahier de Calligraphie | 130 | 0,30 | 39,00 |
| -Cahier de dessin | 130 | 0,30 | 39,00 |
| -Frottoirs | 12 | 0,50 | 6,00 |
| -Gommes | 130 | 0,20 | 26,00 |
| -Taille -crayons | 130 | 0,20 | 26,00 |
| SOUS -TOTAL A | | | 1.041,00 |
| B. LOGISTIQUE | | | |
| -Tables | 65 | 15,00 | 975,00 |
| -Chaises | 130 | 10,00 | 1300,00 |
| -Brosses | 10 | 3,00 | 30,00 |
| -Raclettes | 10 | 3,00 | 30,00 |
| -Seaux | 10 | 3,00 | 30,00 |
| -Torchons | 10 | 2,00 | 20,00 |
| -Tabliers | 130 | 5,00 | 650,00 |
| -Jeux d'Enfants | - | 200,00 | 200,00 |
| -Désinfectant | - | 50,00 | 50,00 |
| -Tuyaux (30 m) | - | 94,00 | 94,00 |
| SOUS-TOTAL B | | | 3.379,00 |

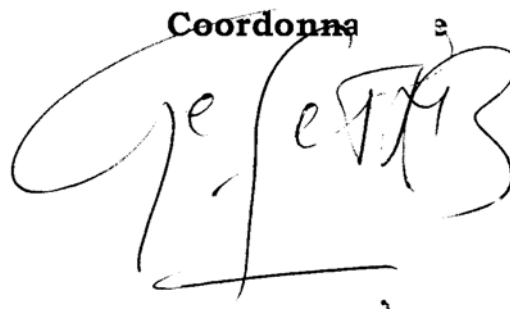
| | | | |
|-----------------------|---|----------|------------------|
| C) AUTRE RUBRIQUE | - | | |
| -Devis /Construction | | 5.300,00 | 5.300,00 |
| Terrain | | | |
| Prime directrice | 1 | 2.000,00 | 2.000,00 |
| (100 Euros x 1 x 9) | 1 | 100,00 | 900,00 |
| -Prime éducatrice | | 80,00 | 2.880,00 |
| (80 Euros x 6 x 9) | 6 | | |
| - Prime secrétaire | 1 | 60,00 | 540,00 |
| (60 Euros x 1 x 9) | | | |
| Prime Intendant | | | |
| (50 Euros x 1 x 9) | 1 | 50,00 | 450,00 |
| -Prime Huissier | | | |
| (30 Euros x 1 x 9) | 1 | 30,00 | 270,00 |
| -Prime sentinelle | 1 | | |
| (20 Euros x 1 x 12) | | 20,00 | 240,00 |
| SOUS- TOTAL C | | | 12.580,00 |
| D. IMPREVUS | | | 1000,00 |
| SOUS-TOTAL D | | | 1000,00 |
| TOTAL GENERAL | | | 18.000,00 |

CONCLUSION

Ce projet s'insère dans le cadre du développement de la commune de Mont-Ngafula, qui est une commune semi-rurale.

Ce projet entend poursuivre et assurer la protection de l'enfant.

Par ailleurs, ce projet permettra de doter le quartier de Kindele d'un cadre éducatif pour faire bénéficier une protection spéciale à l'enfant afin d'être en mesure de se développer d'une manière saine et normale dans les conditions de liberté et de dignité

Coordonna


Fait à Kinshasa, le 15 mars /2003

Germaine TUAMBA

trii